



# Le Saint-Siège

---

## VOYAGE APOSTOLIQUE EN EXTRÊME ORIENT ET À MAURICE

### CÉLÉBRATION AU PARC DU MONUMENT «MARIE REINE DE LA PAIX»

#### *HOMÉLIE DE JEAN-PAUL II*

*Port-Louis (Maurice)*

*Samedi, 14 octobre 1989*

1. «Seigneur, Dieu de nos pères, que le ciel et la terre te bénissent, ainsi que toutes les créatures qui s'y trouvent» [1].

En prononçant cette prière du Livre de Tobie, chers Frères et Sœurs qui habitez l'île Maurice et en particulier cette ville de Port-Louis, je voudrais adorer Dieu en union avec vous.

Oui, au nom du Dieu Créateur et Père, au nom de son Fils Jésus, notre Sauveur, au nom de l'Esprit Saint, Esprit d'amour et de paix, l'Evêque de Rome est dans la joie de saluer l'Eglise qui est à Maurice.

Je remercie mon Frère, le Cardinal Jean Margéot, de ses paroles de bienvenue et de sa présentation du diocèse de Port-Louis. Il est heureux que nous nous retrouvions ici, aux pieds de Marie, Reine de la Paix, en ce lieu de pèlerinage témoin des grandes heures de votre vie ecclésiale: le centenaire de votre diocèse, les ordinations des premiers prêtres issus de votre peuple et aussi, il y a vingt ans, l'ordination épiscopale de votre pasteur, premier évêque né sur cette terre.

Je voudrais dire à chacun de vous mon salut et mes vœux: aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux responsables des services pastoraux et des mouvements, à chaque fidèle, des plus âgés aux plus jeunes.

Et je salue également nos frères autrement croyants qui tiennent à participer à ce jour de fête des

catholiques: je les remercie de leur présence sympathique.

J'adresse mes salutations déférentes à Monsieur le Gouverneur général, à Monsieur le Premier Ministre, aux membres du Gouvernement, au Lord Maire de Port-Louis et aux Autorités qui ont tenu à prendre part à ce rassemblement de prière.

2. Chers Frères et Sœurs, au commencement de mon ministère sur le Siège épiscopal de Rome fondé par l'Apôtre Pierre, il m'a été donné d'inscrire au nombre des bienheureux l'apôtre de l'Île Maurice, le Père Jacques Laval.

Cet homme, qui n'avait trouvé sa vocation qu'à l'âge déjà mûr, au prix d'une vraie conversion, a traversé les océans pour venir ici, humble et pauvre, mais riche de la foi, riche des mystères de Dieu, riche de la grâce des sacrements, riche de l'amour qu'il portait aux plus pauvres, aux plus délaissés.

Vous le vénerez parce que, presque seul, il a su lancer un immense mouvement de foi, il a su bâtir parmi les anciens «apprentis» une véritable communauté soudée par la prière, par le témoignage partagé, par l'entraide, par le respect des personnes et la compassion pour la souffrance.

Très vite, il affermit la construction grâce aux «conseillers et conseillères», catéchistes dévoués qui rassemblaient les baptisés et catéchumènes dans les quartiers de la ville et dans la campagne. Le Père Laval, avant même d'être aidé par les confrères Spiritains venus le rejoindre, a été un ouvrier extraordinaire dans le champ du Seigneur dont il a fait germer et mûrir la moisson. Vous le considérez à juste titre comme un fondateur et comme un père. Aujourd'hui, il intercède pour nous dans la demeure de Dieu, il se réjouit de voir «ses enfants» rassemblés.

3. Nous souvenant de l'activité missionnaire du bienheureux Jacques Laval, nous pouvons recevoir les paroles de la Lettre de saint Paul à Timothée comme des paroles qui nous sont adressées:

«Souviens-toi de Jésus-Christ, le descendant de David: il est ressuscité d'entre les morts, voilà mon Evangile» [2].

«Si nous sommes morts avec lui, avec lui nous vivrons.

Si nous supportons l'épreuve, avec lui nous régnerons.

Si nous le rejetons, lui aussi nous rejettera» [3].

L'Apôtre écrit à son disciple Timothée: «Elle est sûre cette parole» [4]; à cause d'elle, «je souffre,

jusqu'à être enchaîné comme un malfaiteur. Mais on n'enchaîne pas la parole de Dieu!» [5].

Ces paroles de l'Apôtre peuvent s'appliquer à de nombreux missionnaires, et en particulier au missionnaire de Maurice, le bienheureux Laval. Lui aussi s'est laissé conduire par la même foi apostolique: «Je supporte tout pour ceux que Dieu a choisis, afin qu'ils obtiennent eux aussi le salut par Jésus-Christ, avec la gloire éternelle» [6].

Oui, le Père Laval s'est donné tout entier; il a travaillé jusqu'à l'extrême limite de ses forces, il a connu la solitude, la critique parfois, le poids de responsabilités qu'il n'avait pas recherchées, et même l'angoisse de l'obscurité dans sa vie spirituelle; mais il s'est «souvenu de Jésus-Christ» à tout instant; il a «tout supporté» pour que ses frères bien-aimés «obtiennent eux aussi le salut».

Uni au sacrifice du Christ, l'apôtre de Maurice a offert ses forces et sa vie pour faire vivre cette Eglise. Et d'autres l'ont fait, comme le Père Dufay dont vous gardez ici la mémoire, lui qui voulut partager le sort de ses frères au moment de périr dans le naufrage.

4. Aujourd'hui, avec toute l'Eglise qui a été greffée parmi vos ancêtres, nous rendons grâce parce qu'ils ont élevé la demeure du Dieu vivant sur votre île, comme une «maison bâtie sur le roc» [7]. Nous venons d'écouter, chanté dans votre langue créole, l'Evangile qui nous demande de bâtir ainsi.

C'est de cette maison que nous parle le Seigneur Jésus dans le discours sur la montagne: «Tout homme qui écoute ce que je vous dis là et le met en pratique est comparable à un homme prévoyant qui a bâti sa maison sur le roc...; la tempête a soufflé et s'est abattue sur cette maison; la maison ne s'est pas écroulée, car elle était fondée sur le roc» [8].

L'œuvre n'est pas achevée, vous le savez bien. Sur le roc de l'Evangile, continuez à bâtir ensemble. Pour toute l'Eglise de ce pays, c'est la tâche que vous propose le plan pastoral diocésain: que tous les baptisés apportent leur pierre à l'édifice, qu'ils soient les «pierres vivantes» de l'Eglise vivante!

5. Car celui qui écoute les paroles du Christ et construit sa propre vie en les mettant en pratique, celui-là bâtit sa maison sur le roc. Cela se rapporte en particulier à la construction délicate et vitale qu'est le mariage: sanctifié par l'amour du Christ, c'est un grand sacrement dans l'Eglise.

Déjà les jeunes époux du Livre de Tobie nous donnent un exemple de construction sur le roc, sur la fondation solide de la Parole de Dieu. Nous avons écouté, dans cette liturgie, la prière de Tobie et de Sara, qui est une admirable introduction à leur vie de couple:

«Seigneur, Dieu de nos pères, que le ciel et la terre te bénissent... C'est toi qui as façonné Adam avec la glaise du sol, et qui lui as donné Eve pour l'aider... si j'épouse cette fille d'Israël, ce n'est

pas pour satisfaire mes passions, mais seulement par désir de fonder une famille qui bénira ton nom dans la suite des siècles». Et Sara, qui implore l'aide miséricordieuse de Dieu, demande à son tour: «Puissions-nous vivre heureux jusqu'à notre vieillesse tous les deux ensemble» [9].

Tobie et Sara savent qu'ils ont reçu leur vie de Dieu en même temps que de leurs pères. Par leur union, ils continuent l'œuvre de vie. Le projet de leur foyer s'accorde avec la volonté du Créateur: il a créé l'homme et la femme pour qu'ils ne soient plus qu'un [10].

6. La famille, les chrétiens ont beaucoup travaillé pour la soutenir dans toute la société mauricienne. Votre diocèse a choisi de proposer comme thème, lors de ma visite pastorale, une réflexion très large sur la famille. J'en suis heureux, car «face aux chocs de la modernité», il importe plus que jamais de «fonder sa famille sur le roc». C'était déjà une préoccupation essentielle du Père Laval qui amena de nombreux couples au mariage sacramentel; et il a aimé confier à des familles l'animation de la catéchèse, de la prière et de l'entraide autour de nombreuses chapelles.

La grâce du mariage, pour la solidité du foyer, c'est le don admirable de l'amour qui vient du plus profond de la vie même de Dieu: la capacité d'aimer, de se donner l'un à l'autre, de rester fidèle à une alliance librement consentie. Il y a la fragilité humaine, c'est vrai, mais la fidélité de Dieu y répond. Souvenez-vous de la parole de saint Paul, entendue tout à l'heure: «Si nous sommes infidèles, le Seigneur restera fidèle, car il ne peut se renier lui-même»[11]. Vous les époux qui m'écoutez, vous êtes nombreux à connaître la joie toujours plus belle que donne la fidélité dans l'amour. Et vous qui avez été blessés par le silence de l'amour, par l'éloignement de votre conjoint, sachez que vous n'êtes pas délaissés par le Seigneur, vous pouvez compter sur sa fidélité, et aussi sur le soutien amical de vos frères et sœurs.

Quand on bâtit sur le roc d'un amour fidèle, la personnalité de chacun s'épanouit grâce à la générosité quotidienne du don de soi et du respect de l'autre. Et la mise en commun de tous les dons reçus conduit le couple à donner la vie à son tour. Il assume de manière responsable la paternité et la maternité, soucieux d'abord de la vie de l'enfant, respecté et aimé pour lui-même dès sa conception, avec les espérances et les promesses qu'il porte.

Votre Evêque vous a rappelé par une lettre pastorale l'enseignement moral de l'Eglise: je vous encourage à le comprendre toujours mieux, car ses exigences n'ont d'autre but que d'aider les hommes et les femmes à mener leur vie de famille en se respectant mutuellement. Comme le jeune Tobie, ils ne cherchent pas d'abord à «satisfaire leurs passions»[12] mais à fonder leur famille selon la volonté de Dieu.

7. Il ne faut jamais oublier que des familles saines et heureuses sont à la base de la vie sociale. Non seulement elles donnent naissance aux membres de la société mais elles assurent à chacun sa formation et lui permettent de trouver son équilibre. La réussite des familles est importante pour

la réussite de la société tout entière. Et la société, pour sa part, doit tenir compte de la vie des familles et leur permettre de remplir leur vrai rôle.

Je pense d'abord à l'éducation des jeunes: la famille en est la première responsable, mais elle a besoin de l'institution scolaire. Il convient donc que les parents puissent être en plein accord avec les éducateurs sur les valeurs essentielles qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants. A cet égard, je tiens à exprimer mon estime à l'enseignement catholique et j'espère qu'il continuera de bénéficier du soutien que les pouvoirs publics lui accordent, en même temps que lui est garantie la liberté dans l'inspiration de son projet éducatif.

Les jeunes sentent la nécessité d'être compris et soutenus en famille; ils désirent vaincre les obstacles qui nuisent à un dialogue confiant avec leurs parents; ils me l'ont écrit, j'en reparlerai avec eux. Je voudrais simplement souligner ici que c'est d'abord dans leur famille que les jeunes peuvent trouver un sens à leur vie. Lutter contre le désespoir de certains, contre la fuite dans la drogue, contre les dommages graves de l'immoralité, ces préoccupations concernent toute la société, mais en premier lieu les parents. Il faudrait tout faire pour que les contraintes du travail et l'envahissement des loisirs ne puissent jamais empêcher une mère et un père d'être disponibles à leurs enfants et de partager avec eux ce qu'ils ont de plus précieux, leur foi, leur droiture, leur espérance.

8. Chers Frères et Sœurs, je viens de rappeler certaines obligations des familles et leur place essentielle dans la société. Je suis heureux de savoir que, chez vous, la haute conception de la morale familiale défendue par l'Eglise est reconnue et adoptée également par bien des personnes appartenant à d'autres traditions spirituelles. Je tiens à encourager les initiatives pastorales de l'«Action familiale» et d'autres mouvements qui, depuis plus de vingt-cinq années maintenant, œuvrent ici pour le bien de tous.

Et je voudrais aussi dire la gratitude de l'Eglise à l'égard des époux et des parents: leur rayonnement, leur fidélité quotidienne, leur ouverture aux autres sont indispensables à la vie de l'Eglise. Une famille chrétienne, c'est l'Eglise à la maison; les familles réunies forment des communautés vivantes et elles prennent une part active dans la mission de transmettre la foi, d'appeler à la vie fraternelle dans la paix, d'annoncer l'amour sauveur du Christ.

9. Chers Frères et Sœurs de l'Ile Maurice, en offrant au milieu de vous le sacrifice eucharistique, l'Evêque de Rome partage votre prière, vos joies et vos soucis.

Je prie pour vos familles. Je prie pour tout le peuple de cette Ile. Je prie pour l'Eglise qui est à Maurice, pour que sa belle vitalité ne cesse de croître et de porter des fruits. Je prie pour que chacun et chacune de vous se sache aimé de Dieu, quelles que soient ses difficultés ou ses souffrances. Je prie pour qu'ensemble vous découvriez toujours mieux les dons de Dieu, en Jésus-Christ, «ressuscité d'entre les morts», car «avec lui nous vivrons»<sup>[13]</sup>.

Avec vous, je rends grâce pour toutes les merveilles que le Seigneur a accomplies parmi vous, dans cette Eglise, en communion avec l'Eglise universelle.

Oui, «chantez au Seigneur un chant nouveau...

Le Seigneur a fait connaître sa victoire,

et révélé sa justice aux nations:

il s'est rappelé sa fidélité, son amour...

Acclamez le Seigneur, terre entière!»[14].

---

[1] *Tb* 8, 7.

[2] *2 Tm* 2, 8.

[3] *Ibid.* 2, 11-13.

[4] *Ibid.* 11.

[5] *Ibid.* 9.

[6] *Ibid.* 10.

[7] Cf. *Mt* 7, 24.

[8] *Ibid.* 7, 24-25.

[9] *Tb* 8, 7-10.

[10] Cf. *Gn* 2, 24; *Mt* 19, 6.

[11] Cf. *2 Tm* 2, 13.

[12] Cf. *Tb* 8, 9.

[13] *2 Tm* 2, 8. 11.

[14] *Ps* 97 (98), 1-4.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana